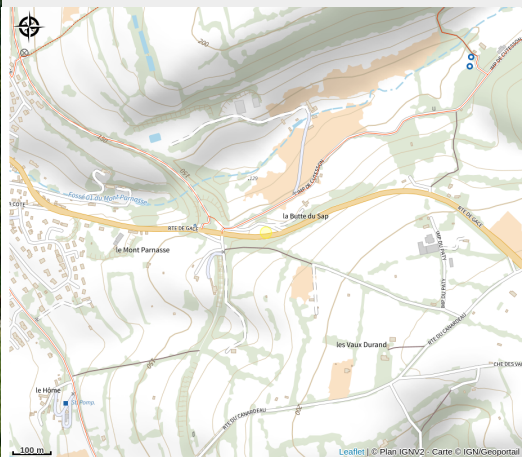


Char Tigre

CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



Crédit photo : Char Tigre - Vimoutiers (©OT Pays de Camembert)

Infos pratiques

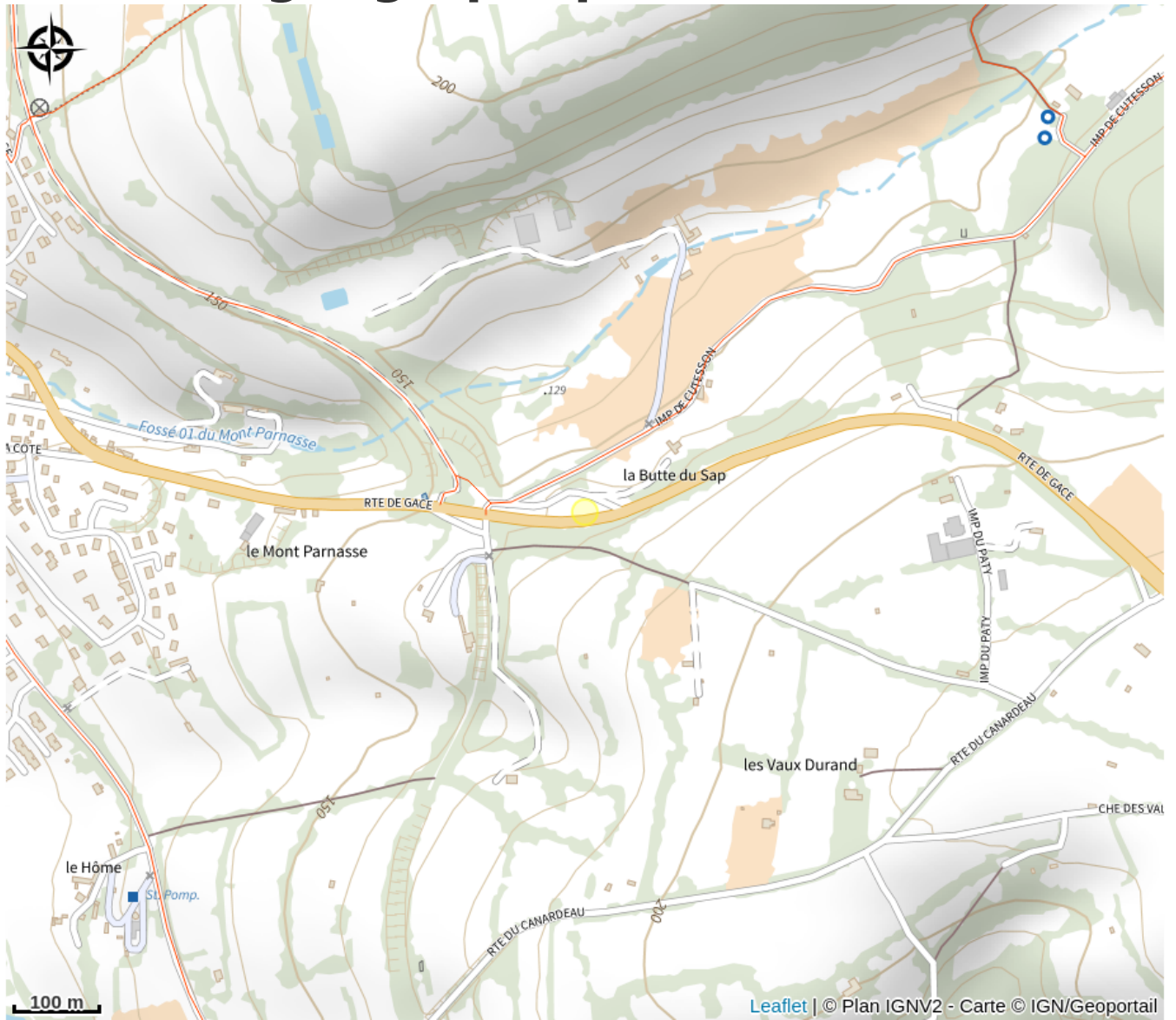
Categorie : Loisirs et activités

Activité : Sites et monuments historiques

Description

- 21 août 1944, la poche de Falaise-Chambois est fermée à Montormel, promontoire dominant Trun. S'achève ainsi l'encerclement de la 7ème armée allemande, mettant un terme à la Bataille de Normandie. Une partie des troupes allemandes échappe à la pression des alliés et se replie en direction de la Seine. Quelques unités blindées allemandes venues de l'extérieur tenteront sans succès d'ouvrir une brèche dans l'encerclement. Le 102e bataillon de chars lourds de la Waffen SS (Schwere SS Panzer Abteilung 102) du IIe Panzer Korps participe à une contre-attaque. L'un de ses chars, un Panzer VI Tigre I numéro 224, tombe en panne (essence ou moteur) à la sortie de Vimoutiers sur la route de Gacé. Son équipage le saborde pour le rendre inutilisable. D'après les recherches de Stephan Cazenave et Rüdiger Warnick, son équipage était composé du commandant de char SS Unterscharführer Herbert Reiske, du pilote SS-Pz Sturmman Martin Laeur, du chargeur SS-Pz Oberschütz Martin Jähnichen et du pointeur SS-Pz Rottenführer Roger Steenhoute. L'opérateur radio est actuellement inconnu. - 22 août 1944, Afin de dégager la route RN 179 des bulldozers alliés, peut-être ceux du Black Watch de la 2ème Division canadienne, poussent l'épave du char dans le fossé. - Après-guerre, Mr Maurat ferrailleur, propriétaire d'un dépôt à Saint-Lambert-sur-Dive transféré à Trun, achète plusieurs épaves (chars Tigre et Panther) dont le char Tigre de Vimoutiers à l'Administration française des Domaines. - Mars 1966, après le décès de Mr Maurat sa sœur Jeanne vend l'épave du char Tigre à la Société Guy Dauphin et Cie de Caen. - Mai-juin 1966, la route RN 179 est fermée à la circulation, des ferrailleurs procède au démantèlement du char Tigre. Le chantier est interrompu par la Gendarmerie suite à l'intervention d'un ancien de la 2ème DB, Michel Dufresne, du Maire de Vimoutiers Jean Dumeige et de l'historien français Eddy Florentin. - Septembre 1966, le char Tigre est vendu par la société Guy Dauphin et Cie à la Ville de Vimoutiers pour la somme de 5.500 francs. - Mai 1975, le char Tigre est extrait du bas-côté du fossé par la société Blondeau-Vallée et déposé sur une aire en graviers au bord de la D 979. Classé Monument Historique Le char Tigre est classé Monument Historique le 2 décembre 1975, il fait l'objet d'une restauration sommaire et ensuite est disposé dans sa configuration actuelle, dans la côte de Gacé, près d'une aire de pique-nique. Il est l'un des deux derniers exemplaires répertoriés en France et l'un des huit mondialement connus. Sa rareté, son histoire, sa puissance, sa conception innovante lui accordent une place de témoin historique et technique renommé dans le monde entier. Une association pour la restauration du char Tigre de Vimoutiers En 2016, l'Association pour la Restauration du Char Tigre de Vimoutiers en Normandie - CATIVEN- naît de la volonté de son président et de passionnés d'histoire et de patrimoine de préserver ce témoin rare de la deuxième guerre mondiale, de la bataille de Normandie et de le valoriser dans une démarche scientifique adaptée à un large public. La municipalité de Vimoutiers, propriétaire du char Tigre, délègue alors à l'Association la mise en œuvre de l'ensemble des étapes aboutissant à sa restauration. Ce projet par sa singularité et son audace aura un impact sur la fréquentation de Vimoutiers et de ses alentours en répondant aux attentes des visiteurs actuels et à venir. En prévoyant le déplacement du char en centre-ville, Vimoutiers trace un trait d'union dans son histoire entre sa reconstruction suite aux bombardements de juin 1944 et ce témoin d'une bataille qui a décidé du sort de l'Europe.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Adresse :

D 979
61508 VIMOUTIERS

02 33 67 49 42

[https://www.facebook.com/
tourismecamembert/](https://www.facebook.com/tourismecamembert/)

office.de.tourisme@cdcvam.fr

<http://www.terrederichesses.fr>